

Centre International Joseph Wresinski

**Enrayer la reproduction
de la grande pauvreté.**

Rapport de M. Joseph Wresinski
à M. Michel Rocard,
Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire,
Décembre 1982

Avril 2007

ENRAYER LA REPRODUCTION DE LA GRANDE PAUVRETE.

Commandé en octobre 1982 par M. Michel Rocard, Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, dans le cadre de la préparation du IXème Plan, ce rapport a été rédigé par le père Joseph Wresinski entre octobre et décembre de la même année et a été publié en janvier 1983 par la Documentation française.

AVANT PROPOS

La misère n'est pas fatale. Pourtant, si l'ensemble des citoyens est prêt à déplorer la grande pauvreté, moins nombreux sont ceux qui veulent vraiment payer le prix de sa destruction. Les mentalités sont en bonne partie imprégnées de l'idée que pousser trop loin l'égalité des chances serait faire courir au pays de trop grands risques pour des citoyens qui, pense-t-on, ne sauraient en faire bon usage.

Les Français sont d'accord pour mettre tous les moyens possibles à la recherche des concurrents en détresse du Paris-Dakar, mais ils laissent expulser sans réagir, au mois de novembre, des familles chargées d'enfants et de nourrissons. Les exemples pullulent où il est patent que nous sommes tous complices du traitement imposé aux plus défavorisés. Surtout ne disons pas que la réalité de la misère n'est pas connue : à partir de 1974, économistes, hommes et partis politiques ont parlé de millions de pauvres en France. En 1976, Georges Marchais en dénonçait 17 millions. Des fonctionnaires compétents, tels Messieurs André Trintignac, Gabriel Oheix, Antoine Lion ont décrit les problèmes des pauvres et proposé des changements dans les institutions. Dernièrement, Monsieur Dominique Charvet a été chargé d'une mission «Pauvreté» au ministère de la Solidarité. Tous s'accordent pour déplorer la faiblesse de l'investissement statistique sur ces questions : en effet, aucun chiffre sûr ne peut être fourni. N'est-ce pas là le signe de l'insuffisance d'une volonté politique de destruction de la grande pauvreté ? Malheureusement, toutes ces initiatives, tous ces appels n'ont en rien mobilisé le pays qui, dans son ensemble, est resté sourd et aveugle. Parmi les nombreux français que la crise met en détresse, tout l'éclairage est porté sur les «nouveaux pauvres», comme si on ignorait que, parmi ces «nouveaux pauvres», nombreux sont ceux qui ont déjà connu la misère avant d'accéder, en période de prospérité, à cette maigre sécurité que le chômage leur a fait perdre. C'est pourquoi il est possible aujourd'hui de recréer à Paris la soupe populaire, lieu de honte et d'infamie des pauvres, sans que le pays proteste qu'en 1983 la France revienne ainsi 25 ans en arrière !

Monsieur le Ministre d'État, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, m'a demandé un rapport sur la grande pauvreté, sur sa persistance et sur les axes sur lesquels appuyer une politique visant à sa destruction. Ce n'est pas à titre d'expert que j'ai accepté cette mission. Certains hommes politiques, certains rapporteurs mentionnés plus haut nous ont devancés. Si j'ai entrepris d'écrire ce rapport, c'est parce que j'ai un atout important : celui d'avoir côtoyé, au sein du Mouvement International ATD Quart Monde, ces familles de travailleurs défavorisés, 26 années durant, et d'avoir pu ainsi recueillir leur pensée et leur avis, au jour le jour. De plus, des milliers d'entre elles m'ont envoyé, en 1982, des «Feuilles de Faits» où elles disent leur situation, l'injustice qu'elles subissent et les luttes qu'elles

tentent de mener. Enfin, des milliers de dossiers monographiques ont pu être constitués depuis 25 ans par plus de 300 permanents sur le terrain.

Ainsi, connaissant ce qui a déjà été écrit par d'autres dans le domaine de la pauvreté, mon rapport ne pouvait être qu'un appel pour que naissent des solidarités nouvelles avec les sous-prolétaires. J'ai voulu me placer du côté de ces travailleurs et de leurs familles, montrer comment ils résistent au traitement que la société leur fait subir, exclusion et assistance. J'ai voulu rappeler que la grande pauvreté ne pourra être détruite que si ceux qui la subissent deviennent les acteurs du changement.

Enfin, je n'ai pas dressé un catalogue des réformes administratives ou institutionnelles nécessaires : les administrations et les institutions sont capables de se modifier profondément, et elles sont les mieux placées pour dire comment, à condition de recevoir une impulsion politique vigoureuse. C'est pourquoi j'ai choisi de faire plutôt des propositions de luttes à mener, qui supposent que tous les partenaires s'engagent aux côtés du Quart Monde. Sans leur engagement et sans cette participation des plus défavorisés, nous savons d'expérience que les réformes imaginées pour lutter contre les inégalités sociales sont inefficaces ou récupérées par d'autres couches sociales.

INTRODUCTION

Ces dernières années, un souci nouveau s'est manifesté pour les questions de pauvreté, dans les pays occidentaux. La pauvreté apparaît comme une menace à beaucoup de ceux qui voient leur situation se dégrader, tandis que se multiplient articles, rapports et études sur le sujet.

Le Ministre d'État, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, pose la question de l'extrême pauvreté «qui a rarement fait l'objet d'un examen spécifique de la part des instances chargées de la planification»¹ demandant plus particulièrement que soient mis en lumière les mécanismes de sa reproduction, que soient proposées des approches et des politiques pour enrayer cet enchaînement.

Ce rapport veut montrer que le maintien et la reproduction de l'extrême pauvreté, c'est-à-dire l'existence d'un sous-prolétariat, tiennent essentiellement à la façon dont notre société traite les pauvres, faisant reposer sur eux l'insécurité générale et les reléguant dans une situation d'assistance ; seule une transformation qui rendrait aux pauvres leur rôle d'acteurs peut renverser ces mécanismes.

Parler de grande pauvreté, de sous-prolétariat, c'est rompre avec une approche par catégories administratives, c'est parler en termes de familles de travailleurs et de milieu, non de cas sociaux ou d'individus ; en termes d'identité collective, non de problèmes ; en termes d'histoire, non de déficiences ou de handicaps.

La persistance et la reproduction des situations extrêmes est le problème central posé par la pauvreté pour ceux qui la vivent, pour ceux qui la redoutent, pour ceux qui veulent la détruire : c'est là qu'achoppent les remèdes proposés ; c'est du sort réservé aux plus pauvres que dépend le degré d'insécurité qui pèse sur les pauvres et tous ceux dont la situation se dégrade ; tandis qu'aux yeux mêmes des très pauvres le plus intolérable est de voir leurs enfants condamnés à vivre, demain, la même misère.

Faire de la lutte contre la persistance et la reproduction des situations de grande pauvreté une priorité nationale, c'est une question de justice vis-à-vis des victimes de la misère ; c'est une question d'efficacité car les très pauvres peuvent apporter une contribution irremplaçable à l'ensemble de la société ; c'est une condition pour éviter une société dont une partie de la population continuerait à être tenue à l'écart, en citoyens de seconde zone.

L'élimination de la condition sous-prolétarienne représenterait un immense espoir pour tous les pauvres et ceux qui risquent de l'être, et serait bénéfique pour tous les citoyens. Pour enrayer la reproduction de l'extrême pauvreté, il faut rendre aux plus défavorisés leur rôle de dénonciateurs des violations des droits de l'homme qu'ils subissent sans relâche, et leur donner les instruments de la parole pour qu'ils deviennent à leur tour défenseurs de ces droits.

Le rapport dans une première partie présente un sous-prolétariat emprisonné dans la pauvreté persistante, il montre le malentendu qui existe entre la société et les travailleurs les moins défavorisés, l'insécurité rejetée sur les moins performants, et l'assistance seule réponse proposée ; puis il évoque les résistances des sous-prolétaires et la lutte qu'ils opposent à leur condition.

¹ Lettre de mission de Monsieur Rocard, le 7 octobre 1982.

Une deuxième partie propose la création d'observatoires régionaux de la grande pauvreté, et l'établissement d'un plancher de sécurité dans les trois domaines-clés que sont la sécurité économique, le savoir et la prise de parole, comme première étape d'une volonté politique affirmée de lutte contre la grande pauvreté.

LA GRANDE PAUVRETE ET SA REPRODUCTION

LE SOUS-PROLÉTARIAT, TERRE D'ACCUEIL DES TRAVAILLEURS PAUPÉRISÉS.

Le sous-prolétariat est issu de familles françaises de travailleurs urbains et ruraux. Il appartient donc au monde du travail, il a participé à tous les aléas de son histoire. L'exclusion sociale et la misère dont le monde ouvrier a su se libérer dans son ensemble sont restées le lot de cette couche de travailleurs. Une partie des plus pauvres d'aujourd'hui ont pour ancêtres ceux qui apposèrent une croix aux cahiers de doléances établis par l'Abbé Larrard de Villary, en 1789 en lui disant leur nom et leur métier. Dufourny de Villiers les appela par la suite le Quatrième Ordre, celui qu'il tenta, en vain, de faire représenter aux États Généraux en 1789.

On voit apparaître les mêmes familles et les mêmes liens de parenté dans les registres tenus en fait d'aide ou d'aumône aux pauvres, au siècle suivant. Les petits métiers sont déjà moins des métiers, plutôt des occupations et il y a des signes que plus nombreux deviennent ceux qui sont obligés de s'en remettre à des expédients. C'est l'époque où Karl Marx signale l'existence des situations de misère diverses. Les «manœuvriers» en surnombre, parmi lesquels une «population stagnante, plutôt repoussée qu'attirée par les nouveaux centres de production industrielle». Enfin, le «Lumpenprolétariat», ces citoyens sans «gagne-pain bien défini ni toujours avouable, sans domicile fixe» pour une partie d'entre eux. Nous-mêmes n'avons pas fait autre chose, à leur suite, que de vérifier les arbres généalogiques, de remonter avec les travailleurs les plus pauvres d'aujourd'hui, le long des filières de leur ascendance.

Le sous-prolétariat n'est pas statique. A ce noyau dur, se joignent ceux qu'une paupérisation va jusqu'à marginaliser de leur groupe. Cela est vrai en partie pour les populations d'origine nomade, les immigrés ou d'autres groupes plus ou moins intégrés dans nos sociétés modernes tels les bateliers. Un certain nombre de travailleurs français qui s'appauvrissent gravement, aujourd'hui dans les rangs des chômeurs, risquent à leur tour de devenir sous-prolétaires. Ils étaient déjà pauvres, comme le notaient René Lenoir et Lionel Stoléru en 1974, Georges Marchais en 1976. La crise les a atteints de plein fouet et ils ont perdu leurs droits élémentaires. A leur tour ils sont devenus victimes des mêmes processus d'aliénation qui les relèguent dans l'exclusion ; aussi, adopteront-ils, pour survivre, si la situation perdure, les manières de vivre et de penser du sous-prolétariat. En effet, ceux-ci, pour survivre dans les conditions qui leur furent imposées, durent se forger une façon de vivre et de penser particulière - manière de vivre et de penser qui les écartèrent encore plus du monde des travailleurs reconnus.

Ainsi s'est constitué - issu du monde du travail - un milieu héritier d'une longue histoire de misère. Ses membres se reconnaissent pour s'être rencontrés dans les mêmes circuits de l'exclusion, pour avoir subi les mêmes privations, vécu les mêmes humiliations, même de la part des administrations et des organisations d'entraide. Face à l'agression de la misère, ils ont appris les mêmes attitudes et les mêmes réponses.

Ainsi se perpétue un sous-prolétariat aux frontières mouvantes que certains viennent rejoindre, que d'autres quittent plus ou moins durablement pour y revenir dans une conjoncture défavorable, comme c'est le cas actuellement, d'une grande partie de ceux que l'on appelle les «nouveaux pauvres».

L'exemple de ce qui s'est passé aux Pays-Bas dans les années 60 peut illustrer ce propos. Aux Pays-Bas, durant le rétrécissement de l'offre de la main-d'œuvre au cours des années 60, nous avons vu des travailleurs sous-prolétaires sans qualification, retrouver un emploi apparemment régulier. La Hollande avait attendu un peu plus longtemps que la France pour ouvrir ses frontières aux travailleurs migrants, mais la modeste aubaine n'a pas duré et, l'arrivée des travailleurs migrants aidant, on vit, à nouveau, les travailleurs néerlandais les plus pauvres sans emploi. Ils avaient gagné à cette courte reprise de leur vie professionnelle. Ayant eu un emploi stable pendant assez longtemps pour avoir droit aux indemnités chômage, on les vit apparaître dans les registres des allocations. Leurs noms n'y avaient pas figuré auparavant. Mais même cette mince sécurité financière va disparaître, à nouveau, dans la vie des enfants. Elle n'a pas assez duré pour leur aplanir le chemin de l'école et de la formation. Les enfants des travailleurs sous-prolétaires, entrés un court instant sur le marché de l'emploi dans les années 60, sont à nouveau sans travail aujourd'hui.

Le sous-prolétariat est, en quelque sorte, la terre d'accueil de ceux qui se paupérisent. Si la pauvreté s'étend bien au-delà du sous-prolétariat, l'existence de cette condition témoigne que dans nos sociétés industrielles subsiste le danger de subir toutes les aliénations, toutes les privations.

LES TRAVAILLEURS SOUS-PROLÉTAIRES RÉDUITS A L'ASSISTANCE

A/ LE MALENTENDU ENTRE LA SOCIÉTÉ ET LES PLUS DÉFAVORISÉS.

Il existe un profond malentendu entre notre société et ses travailleurs les plus défavorisés. Notre société voit des besoins non couverts ; les pauvres veulent que leur contribution² soit prise en compte.

Elle voit des enfants qui ne réussissent pas à l'école, des adultes en mauvaise santé, des budgets en perpétuel déséquilibre. Et elle l'explique par la faiblesse du langage du milieu, par le fait que les gens ne savent pas se soigner, par leur incapacité à gérer un budget. Mais les enfants sentent que l'école ignore leur expérience de la vie et leurs intérêts : les adultes en mauvaise santé savent que l'examen d'un mal en fait découvrir d'autres parce que «la machine est usée» et qu'il est dangereux d'examiner son état de trop près. Les gens se démènent dans des contraintes que les autres ignorent : la menace de la faim, du froid, de l'éclatement familial et de la rupture de toutes les solidarités autour de soi. Face à cette angoisse-là, ni la sécurité sociale ni l'aide sociale ne permettent aux personnes d'être assurées d'une solution. Notre société propose une protection sociale individuelle ou familiale ; les

² Cette contribution sera développée dans le chapitre «Résistance et forces des travailleurs les plus défavorisés».

sous-prolétaires savent qu'elle est inefficace si elle ne fonctionne pas au niveau d'un milieu : leur vraie «sécurité sociale», ce sont ceux qui ont partagé les mêmes expériences et qui disent : on ne laisse pas une famille à la rue, les hommes ne sont pas des chiens.

Les explications comme les remèdes proposés ne prennent en compte qu'une face de la pauvreté ; celle qui consiste à voir les pauvres comme ceux qui ont moins. L'approche des inégalités -quand, du moins, elle va jusqu'au bout de l'éventail -, examine une multitude de domaines : santé, revenus, logement et environnement, niveau scolaire et qualification. Les aides - sécurité sociale ou assistance - veulent donner de plus amples possibilités d'accéder aux soins, à la couverture des besoins d'éducation des enfants, voire à la couverture des besoins de nourriture et de chauffage.

Mais l'action quotidienne avec les travailleurs très pauvres et leurs familles bute sur l'autre face de la grande pauvreté, celle des obstacles qui les empêchent de faire valoir leurs savoirs et leur pensée, leurs savoir-faire et leur action, dans une société qui a tôt fait de considérer qu'il n'y a pas de contribution à attendre d'eux.

L'enfant qui maîtrise mal la parole et fait perdre du temps à la classe entière est taxé de débilité, - ce qui justifie une société qui de fait a longtemps admis que ces enfants sortent de l'école sans maîtriser la lecture, l'écriture, le calcul -, alors que ses possibilités intellectuelles se développeraient si son expérience était reconnue capable de contribuer à l'enrichissement des autres.

Le travailleur traité à la légère «d'instable» n'est pas considéré comme un employé ou un camarade valable, parce qu'il fait courir au patron comme aux autres salariés le risque d'être moins performants. C'est donc lui qui sera la première victime des réductions d'effectifs, confirmant ainsi son instabilité. Mais c'est également lui le dernier pour lequel l'employeur aura une vision d'avenir, un plan de carrière. Il exécutera d'une période à l'autre des travaux complètement morcelés et dépendants sans avoir le droit de se qualifier et de faire valoir les compétences acquises. Il sera aussi dans la grande majorité des cas, exclu de droit ou de fait, des avantages que donne la durée dans un emploi (les conventions collectives ou le droit à la formation).

Le malentendu sur la nature de la pauvreté a entraîné un malentendu sur les solutions. L'assistance est considérée comme un plancher. Il n'en est rien : elle ne garantit pas d'échapper à la faim, au froid, à la destruction des liens familiaux. Et si elle ne garantit par la couverture des besoins, c'est parce qu'elle traduit un refus de la contribution des pauvres et non une volonté de les insérer. De ce fait elle est inacceptable, tant pour le contribuable qui n'en voit pas la contrepartie que pour les bénéficiaires qui sont humiliés quand on répond par la soupe populaire à leur espoir d'appartenir à la société de l'informatique.

B/ L'INSÉCURITÉ REPORTÉE SUR LES PLUS FAIBLES

Notre société accepte comme allant de soi, de faire passer le maximum de l'insécurité collective sur ses membres qui ont le moins de moyens d'y parer. Cet accord de fait est à la racine de la persistance de la grande pauvreté, et à la racine de la reproduction de la grande pauvreté sur les mêmes familles et les mêmes groupes sociaux. La crise et la répartition du

coût de l'adaptation économique actuelle permettent d'illustrer cet accord. Mais on aurait tort de considérer qu'il s'agit là d'un développement nouveau. Pour ne prendre que la période d'après guerre, l'insécurité par rapport à l'habitat, par rapport au savoir, et par rapport aux mutations économiques pourrait donner lieu aux mêmes remarques.

Lorsque le renforcement de la compétitivité d'une entreprise exige des réductions de personnel, ce sont les travailleurs les moins performants de l'unité réorganisée qui sont licenciés.

La logique du chômage, par sélections successives, licenciements puis non réembauche ou licenciements successifs, permet de mettre les travailleurs moins performants à l'écart de la production. On renforce ainsi les chances qu'ils deviennent encore moins performants car ils sont moins à même que d'autres de se former ou de se reconverter. Au niveau des plus faibles qualifications, là où il y a partage du travail et du chômage à travers la rotation élevée des travailleurs, à travers l'intérim ou d'autres formes d'emploi précaire, le chômage ne donne droit qu'à une faible indemnisation. La perte d'emploi compromet gravement une insertion professionnelle et sociale souvent déjà fragile. La perte de revenu compromet la couverture des besoins élémentaires.

Dans cette situation la période de chômage ne peut être mise à profit pour se qualifier, ou acquérir les atouts d'une meilleure insertion ultérieure. Ceci d'autant moins que, pour des travailleurs qui ne bénéficient pas d'effet de carrière, l'enjeu d'une formation prend réellement consistance s'il est lié au travail actuel, si la formation est articulée avec la production.

Le chômage résulte d'une nécessité d'adapter l'appareil économique à un présent et un avenir différents du passé ; ce à quoi s'emploient les travailleurs et les firmes. Mais les travailleurs les plus défavorisés ne font pas que porter momentanément une part du coût de cette adaptation qu'est le chômage. Ils sont relégués durablement dans le chômage ou une précarité d'emploi accrue, et exclus des bénéfices de l'adaptation personnelle dont ils ont le plus grand besoin pour l'avenir.

Dans cette période, comme toujours, les travailleurs les plus pauvres n'ont droit à la une des journaux que pour la soupe populaire. Alors que lutter contre la grande pauvreté demande d'introduire ces travailleurs et leurs enfants aux techniques de demain. Une telle lutte suppose une mobilisation de tous pour refuser que l'insécurité soit rejetée en cascade sur les plus faibles. Osera-t-on un jour réquisitionner les plus dynamiques de nos ingénieurs, de nos techniciens, de nos ouvriers pour leur faire affronter les incertitudes de l'avenir dans de bonnes conditions au lieu de réquisitionner les moins performants ou les moins bien défendus pour leur faire payer par le chômage le coût destructeur de l'inadaptation et de l'insécurité collective.

C/ L'ASSISTANCE : UNE FAUSSE RÉPONSE.

Lorsque des travailleurs et des familles se sont adaptés pour survivre dans l'extrême insécurité, notre société intervient en disant : il faut les éduquer, les rééduquer. De leur éducation, la vie s'en est chargée, et sans ménagements. Si cette vie, si le travail, le logement précaire, si la menace sur l'intégrité familiale ne changent pas, comment leur «éducation» changerait-elle?

Par exemple, la gestion du budget familial toujours en déséquilibre mobilise l'entraide (sous forme de dons et d'avances) de certains voisins, les acomptes de l'employeur, la sollicitation éventuelle de l'assistance publique ou privée. Il serait imprudent de viser à enfermer cette gestion dans le cadre étroit de la famille comme le propose notre modèle d'éducation ; ils ne peuvent constituer une véritable réserve qui donne une sécurité : les délais de gestion sont d'autant plus longs que situations d'emploi, situations de famille, et situations de santé sont plus mouvantes ou moins faciles à prouver ; ils sont mal protégés dans des situations mal décrites comme c'est le cas du chômage qui fait suite à un départ formellement volontaire, ou des inaptitudes partielles au travail.

Dès lors, le plus sûr pour eux est d'entretenir des réseaux de différents types qui constituent un filet de sécurité pour la survie. Mais ce filet de sécurité reste limité. Il ne permet de rien changer car il est sans portée sociale. L'idée qu'il faut éduquer un milieu, protéger des enfants contre leurs parents, des familles contre ceux qu'elles hébergent, conduit à renforcer ce qu'il y a de destructeur dans l'assistance.

L'assistance détruit et contrôle les solidarités dont ses bénéficiaires ont l'initiative au lieu de les renforcer. Or ce sont ces solidarités qui font valoir les contributions dont les uns et les autres sont capables.

De la mairie à l'entreprise en passant par l'école, la maison des syndicats, les commerces et l'église, s'établit une espèce d'accord pour orienter «ces gens-là» vers l'assistance sociale ou l'œuvre, voire l'hôpital psychiatrique ou le juge.

C'est qu'ils posent les questions essentielles de leur non-représentation politique, celle de la division du travail en tâches nobles et non-nobles, voire, suivant le terme historique, «ignobles», celle du mépris de l'expérience populaire et des préoccupations des moins favorisés par l'élite de l'institution scolaire, universitaire et les médias; la question de la distance jamais définitivement franchie entre le discours pour la priorité aux plus défavorisés et leur absence, la question de la méconnaissance des besoins non solvables, celle de l'interdit jeté sur la spiritualité des pauvres. Face à chacune de ces questions, les solidarités qui s'établissent entre pairs (élus, dirigeants et cadres d'entreprises, camarades de travail, etc.) perdent une part de leur légitimité.

Orienter les travailleurs les plus pauvres et leurs familles vers l'assistance qui doit prendre en compte leurs problèmes, leurs besoins, c'est, à coup sûr, éviter de voir en quoi le développement actuel dévalorise la construction économique, sociale et culturelle d'une fraction de notre peuple.

Considérer que tout homme a le droit de contribuer à la richesse d'une société est le fondement de la sécurité de tous. Mais chacun doit en payer le prix. Mobiliser les Français dans ce sens, est la meilleure façon de préparer l'avenir dans une période où les changements technologiques et sociaux dévalorisent le travail et la qualification de beaucoup comme le développement économique et social des périodes passées et récentes ont dévalorisé jusqu'à l'extrême la contribution de ceux qui ont été sous-prolétariés et maintenus dans la condition sous-prolétaire.

RÉSISTANCE ET FORCES DES TRAVAILLEURS LES PLUS DÉFAVORISÉS.

A/ LA RÉSISTANCE RÉPRIMÉE.

A la situation qui leur est impartie, à la façon dont ils sont traités, les sous-prolétaires résistent. Ils ne peuvent le faire de manière organisée, mais ils le font individuellement. Cela n'est pas sans leur faire du tort car, dans les circuits d'assistance où ils sont enfermés, d'autres ont pris l'habitude de penser pour eux, de décider pour eux et n'acceptent pas facilement qu'on leur résiste, d'autant qu'ils croient savoir mieux que les intéressés ce qui est bon pour ceux-ci et qu'ils sont incapables de comprendre le fondement des attitudes des sous-prolétaires.

Cette résistance peut s'exprimer de diverses manières. Elle peut se manifester par la non-coopération : c'est l'enfant qui, plus ou moins inconsciemment, refuse d'apprendre à l'école lorsqu'il y sent une méfiance vis-à-vis de sa famille ; c'est la mère qui ne déclare pas ses grossesses pour ne pas s'exposer à des remarques désobligeantes ; c'est cette famille qui quitte le logement avant la date à laquelle elle doit être expulsée et va se réfugier dans un abri clandestin où elle doit vivre cachée et sans droits. Il s'agit là d'enrayer un système qui n'accorde des droits qu'au prix d'une humiliation.

De même nature est la résistance qui consiste à s'organiser en dehors des circuits officiels pour continuer à vivre : comme le chômeur qui se procure quelque argent en donnant des coups de main à droite et à gauche, qui va accepter de travailler sans être déclaré ou va vendre des objets récupérés sur la décharge ; ou bien l'organisation économique que s'est donnée le milieu devant l'irrégularité des arrivées d'argent.

Une autre forme de résistance est celle de la violence que manifestent parfois les sous-prolétaires, une violence aveugle qui n'a pour but que de s'insurger contre la société et ne leur apporte aucun avantage. C'est le jeune qui commet des larcins dans le seul but de provoquer, qui va insulter la police ou lancer des pierres contre le commissariat ; c'est la jeunesse d'un quartier défavorisé qui saccage un local tout neuf qu'on lui a construit sans la consulter ni l'associer à ce projet, c'est le fusil brandi devant l'assistante sociale dont la venue est ressentie par la famille comme une menace, gestes dont les conséquences risquent de suivre longtemps leur auteur et renforcent la crainte que suscite le sous-prolétaire.

La résistance, ce peut être aussi une servilité extrême ; l'acceptation d'une dépendance trop grande vis-à-vis des travailleurs sociaux par exemple, chez lesquels les sous-prolétaires vont sans cesse mendier des secours, face auxquels ils exagèrent leurs attitudes éducatives en punissant publiquement leur enfant qui ne fait d'autre bêtise que de bouger. Ou encore, ils dénoncent la façon de faire du voisin, dans le but de susciter la bienveillance ou de s'attirer une aide, ils courbent le dos, ils jouent un rôle. Ils se rendent ainsi complices d'une dépendance qu'ils refusent pourtant profondément, comme le montrent bien la revente des vêtements obtenus dans un vestiaire, ou les propos injurieux que l'on tient contre la tutrice sitôt que l'on sort de son bureau.

Cette résistance n'est pas sans conséquences : d'une part les sous-prolétaires subissent les conséquences physiques et matérielles des actes qu'ils ont dû poser par refus de l'assistance et du mépris : des jeunes qui boivent le samedi soir pour casser l'ennui et le désespoir deviennent alcooliques ; des familles en fuite se trouvent à la rue des mois durant ; des parents qui ont injurié un travailleur social ne peuvent même plus obtenir de secours et connaissent la faim ; des dizaines de milliers de jeunes sortent analphabètes de l'école. D'autre part, la résistance des sous-prolétaires passe le plus souvent inaperçue ou est incomprise, ceux-ci n'ayant aucun moyen de faire savoir leur point de vue explicitement. On réduit les sous-

prolétaires aux conséquences de leurs actes, sans chercher à comprendre pourquoi ils les posent. On dit : «Ce sont des alcooliques, des fainéants, des violents, des parents indignes, des locataires indéliçats...», alors que jamais les sous-prolétaires ne se veulent ni ne se voient tels !

Il est très rare que les sous-prolétaires parlent de cette résistance : car ils savent qu'elle n'est pas comprise, sinon dans leur milieu. Mais nous sommes témoins de milliers de prises de position des sous-prolétaires qui marquent combien, tout en déplorant comme tout le monde, les conséquences de la boisson, de la violence, de la fuite, de la non-coopération, ils sont tolérants et réceptifs aux actes de résistance qui sont posés. C'est tout un quartier qui cache un enfant que l'on veut placer, c'est l'hébergement en surnombre d'une famille à la rue, c'est le silence devant la police, c'est le lait que l'on partage avec les enfants du voisin, c'est le coup de main que l'on demande à l'homme sans travail depuis des années...

Faute d'être relayée par la solidarité nationale ou celle des agents du développement économique et de la vie associative et syndicale, leur façon de résister à l'extrême pauvreté n'acquiert aucune portée sociale. Toutes proportions gardées, les plus pauvres sont dans la situation d'un bricoleur qui met au point une invention dans son atelier, et ne trouve pas de partenaires, financiers, techniciens pour donner une portée économique à son invention. De ce fait, l'invention n'évolue pas.

Dans la situation des travailleurs sous-prolétaires et de leurs familles, non seulement leur façon d'affronter l'extrême pauvreté ne sert pas de base à leurs partenaires dans l'action de lutte contre la pauvreté, mais cette façon de faire est constamment dévalorisée par ces mêmes partenaires.

B/ S'APPUYER SUR LES FORCES DE RÉSISTANCE.

Ce n'est pas sur la connaissance des faiblesses des plus défavorisés que peut se baser le combat pour détruire la misère, mais bien sur la compréhension et la prise en compte de cette résistance à leur situation, car elle est significative de leur désir de changement.

Dans la résistance, ils sont déjà acteurs et partenaires de la lutte ; les forces que le pays doit mettre en œuvre doivent s'allier à cette résistance, si on veut que l'action engagée soit libératrice des plus défavorisés et n'engendre pas pour eux de nouvelles formes d'aliénations. Ceux-ci ont un apport original à faire, du fait de leur expérience qui leur a donné un point de vue particulier sur les questions de société ; ce point de vue, ils doivent pouvoir le transmettre car ils sont seuls à le détenir.

Si elles étaient reconnues comme l'affirmation d'une valeur, les attitudes incomprises pourraient déclencher des transformations valables pour tous. Le refus de conditions de travail inutilement dures ou dégradantes pourrait aboutir à ce que ces conditions soient transformées, deviennent impensables et impossibles pour tous les citoyens ; le refus d'intrusion dans la vie familiale pourrait susciter de nouvelles garanties de respect de la vie privée de toutes les familles.

Manifester la résistance et les possibilités collectives d'individus et de familles isolés dans leurs échecs, tel est le but des associations où se regroupent les plus défavorisés, et l'expérience a montré que des êtres marqués par un échec apparemment définitif sont capables de réalisations étonnantes lorsqu'ils sont placés dans des conditions favorables, en face de quelqu'un qui leur fait confiance ; l'expérience a montré que les sous-prolétaires sont

prêts à se regrouper, à pratiquer au grand jour leur lutte contre la misère, s'ils peuvent être sûrs que leurs actions ne seront pas systématiquement ignorées ou déformées, qu'elles ne leur attireront pas un surcroît de contrôles ou d'interventions, mais pourront déboucher sur un changement.

Ensemble, des sous-prolétaires ont pu obtenir satisfaction dans des actions collectives : obtenir le remplacement d'une institutrice en congé maladie ; s'opposer à l'expulsion de familles ou obtenir qu'un autre logement leur soit fourni ; soutenir dans leur procès des familles victimes de «dramas de la misère», permettant que des enfants ne soient pas définitivement séparés de leurs parents, et que ceux-ci puissent désormais compter sur le soutien du voisinage et des services sociaux.

Des rassemblements ont permis aux sous-prolétaires d'affirmer leur identité collective et revendiquer une place reconnue dans la société. En 1977, des sous-prolétaires se sont engagés, publiquement, à surmonter leur ignorance, lançant le défi que dans 10 ans il n'y aurait plus un illettré, plus un travailleur sans métier parmi leurs membres. Depuis, des adultes illettrés se sont constitués en groupe «Lire et Écrire» pour apprendre ensemble les connaissances de base. En 1982, 10.000 représentants des plus défavorisés d'Europe réunis à Bruxelles s'affirment défenseurs des Droits de l'Homme. C'est avec les plus défavorisés que la société peut trouver le chemin d'un nouveau respect des Droits de l'Homme pour tous, en s'appuyant en priorité sur l'expérience dans ce domaine de ceux qui doivent chaque jour conquérir la dignité qui leur est refusée.

LUTTER CONTRE LA REPRODUCTION DE LA GRANDE PAUVRETE

UN PLANCHER ET DES OBSERVATOIRES RÉGIONAUX.

Une politique qui veut la disparition de la grande pauvreté doit lutter contre les mécanismes de sa reproduction, renverser le courant qui fait reposer l'insécurité sur les moins armés pour l'affronter, substituer à l'assistance une action qui se fonde sur le refus d'une dépossession permanente des droits élémentaires de la couche la plus faible des travailleurs.

Une telle politique ne peut que se référer aux luttes qui ont toujours été celles des travailleurs. Le préalable à toute action destinée à changer la condition sous-prolétarienne est de reconnaître aux sous-prolétaires l'identité ouvrière et les droits qui s'y rattachent.

La grande pauvreté disparaîtra, de même que la pauvreté, quand la privation de la sécurité économique, de l'acquisition du savoir et de la prise de parole aura pris fin. Il n'est pas question ici de dicter aux hommes politiques ou à l'administration ce qu'ils doivent faire ; ils ont les moyens et les compétences pour inventer un autre type de société où la grande pauvreté et l'exclusion sociale seraient dénoncées comme maux prioritaires à combattre.

Nous avons seulement voulu dans les pages qui suivent indiquer quelques lignes d'action politiques sur lesquelles doit se mobiliser le pays s'il veut véritablement agir contre ce qu'il dénonce.

- UN PLANCHER :

Une politique de lutte contre la reproduction de la grande pauvreté doit viser essentiellement à mettre en place un plancher de sécurité. Un tel plancher n'est pas un minimum vital culturel ou social garanti, mais comme un niveau au-dessous duquel aucun citoyen ne puisse descendre sans provoquer l'indignation de la conscience nationale. Un niveau aussi qui dépasse celui de la seule subsistance, fournissant au citoyen une base de départ pour un développement social, économique et culturel, les moyens de rétablir toutes ses chances de promotion, dans les domaines de la sécurité économique, de l'accès au savoir, de la prise de parole ³.

Un tel plancher ne peut être mis en place par la seule volonté de l'État : l'existence de l'extrême pauvreté, on l'a montré plus haut, relève d'un consensus national. Sa destruction suppose à l'inverse une mobilisation de même nature. Le plancher dont nous parlons ne sera garanti que dans la mesure où les partenaires de la vie politique, syndicale, associative en feront une priorité. Il ne sera efficace que s'il est construit à partir de l'expérience des sous-prolétaires et dans une concertation avec eux, qui reconnaisse leur propre action contre la misère comme valable, et qui s'appuie sur elle : les familles de travailleurs les plus défavorisés doivent être considérées d'emblée comme des acteurs de la lutte contre la grande pauvreté.

- DES OBSERVATOIRES DE LA GRANDE PAUVRETÉ :

La première étape, préalable à toute action, à toute mesure, est de connaître la grande pauvreté ; or celle-ci demeure une inconnue, et cela malgré tout ce qui a été écrit récemment sur la pauvreté, du fait de la place marginale des très pauvres dans la société, du peu d'intérêt qu'ils suscitent dans les sphères universitaires et dans les courants de la recherche.

C'est pourquoi, il conviendrait de créer des observatoires régionaux permanents de recherche sur la grande pauvreté et d'évaluation de son évolution et des effets obtenus par les mesures mises en œuvre pour la détruire. Toutes les études concernant la grande pauvreté devraient être faites à la demande des intéressés et avec leur participation, selon les besoins de connaissance qu'ils expriment pour comprendre leur situation et la changer. Ces observatoires de la pauvreté devraient donc travailler en priorité pour les associations de solidarité avec le sous-prolétariat dont il est question plus loin.

LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

- TRAVAIL.

La sécurité économique, c'est la sécurité financière, la sécurité du logement ; c'est d'abord la sécurité du travail.

Les travailleurs les plus défavorisés ne doivent plus faire les frais de l'insécurité générale actuelle de l'emploi. Ils doivent pouvoir se préparer à l'avenir. Tout travail doit être reconnu

³ Nous n'évoquerons pas ici deux autres domaines essentiels comme celui de la santé et de la justice, car ils font actuellement l'objet de recherches et de réformes qui devraient aller dans le sens du droit à la santé et de la défense des plus défavorisés.

comme tel. Tout travailleur doit pouvoir trouver un emploi conforme à ses possibilités, et voir reconnue la qualification qu'il a acquise du seul fait d'avoir pu travailler régulièrement dans une même branche d'activité. Les travailleurs les plus défavorisés doivent pouvoir bénéficier des progrès dans les techniques et l'organisation du travail ; ils doivent pouvoir participer à l'évolution du travail et à l'élaboration de nouvelles formes d'organisation.

En attendant une réforme générale de l'emploi et du chômage sur la base de la garantie du droit au travail, nous suggérons des projets et des expériences significatives qui pourraient être mis en route rapidement et à peu de frais.

Les travailleurs sans qualification ont droit à une formation professionnelle qui leur permette d'acquérir, avec l'âge et l'expérience une qualification croissante.

La formation continue devrait offrir à tous, quelle que soit la taille de l'entreprise, y compris aux travailleurs en situation précaire et dans les zones périphériques de l'emploi et plus particulièrement aux travailleurs démunis de formation initiale, la chance de promotion professionnelle et culturelle que constitue l'acquisition d'un métier.

Des méthodes nouvelles devraient être expérimentées ; l'ordre des acquisitions pourrait être modifié, la lecture et l'écriture n'étant plus posées comme un préalable à l'apprentissage de savoir-faire élaborés, mais pouvant accompagner l'apprentissage.

De nouvelles formes de partage du savoir devraient parallèlement se développer dans l'entreprise : des travailleurs qualifiés pourraient par exemple être partiellement détachés pour transmettre leur expérience et leur savoir-faire, et permettre aux autres une meilleure qualification.

Tout travailleur devrait avoir la possibilité de se perfectionner à travers son emploi même. Peut-on imaginer qu'au-dessous d'un certain niveau de qualification, un travailleur ne puisse être licencié s'il n'a pas obtenu une augmentation de qualification dans l'entreprise ?

Des modalités de régularisation des emplois non reconnus devraient permettre que tout travail donne accès à la protection sociale et aux droits des travailleurs.

Des travailleurs sous-prolétaires devraient pouvoir participer à des expériences de formes nouvelles d'organisation du travail telles qu'elles se déroulent actuellement dans le secteur coopératif et le tiers-secteur en général, afin que ces formes nouvelles ne se développent pas sans être influencées par les aspirations et la participation des travailleurs les plus défavorisés.

Des expériences du même genre devraient se faire dans les zones périphériques de l'emploi, à partir de l'organisation que se donneraient les travailleurs qui ont recours à ces travaux.

L'Agence Nationale pour l'Emploi en entreprenant une opération de révision des dossiers des demandeurs d'emploi de longue durée, a mis en lumière la situation des travailleurs les plus à l'écart. Tous les organismes qui ont une mission de service public touchant aux domaines de l'emploi, de la qualification, de la promotion de la main d'œuvre devraient de même, dans le cadre de la préparation du IXème Plan, faire un bilan des besoins, de l'action menée et de leurs résultats, par rapport aux travailleurs sous-prolétaires, afin que ces travailleurs soient pris en compte.

- SÉCURITÉ FINANCIERE.

La sécurité financière dans notre pays se fonde sur les revenus du travail et les prestations sociales. Tout travailleur devrait avoir un salaire qui corresponde aux besoins généraux de la population française d'aujourd'hui. Au-dessous d'un certain niveau de revenu, le chômage ne devrait jamais être pénalisé par une perte d'argent. Tout chômeur a droit à un revenu de remplacement qui devrait être accordé sans condition de travail reconnu ou de durée d'affiliation, aussi longtemps que le travailleur reste privé d'emploi, et être suffisamment élevé pour répondre, comme le salaire, aux besoins de la famille française actuelle.

Les prestations familiales doivent être versées de façon sûre et régulière. Tout travailleur, toute famille, a droit à connaître le montant des prestations qui lui sont dues, à savoir à l'avance quand elles lui seront versées. Les caisses devraient être tenues de garantir la régularité des versements en procédant ensuite aux régularisations qui peuvent être nécessaires. Un recours doit être possible pour les ayants droit si ces exigences ne sont pas remplies.

Tout individu doit pouvoir recevoir les soins nécessaires à sa santé, quelle que soit sa situation financière. Les systèmes de remboursement et de rémunération des hôpitaux et du personnel médical doivent être prévus de façon qu'un patient démuné de ressources puisse toujours se faire soigner sans avoir à avancer les frais de visite, de pharmacie, de transport, ni à payer de facture après sa sortie de l'hôpital.

- LOGEMENT.

Comme la privation de travail ou de ressources, la privation de logement est une des causes de la permanence et de la reproduction de la grande pauvreté. En attendant des réformes plus fondamentales, nous demandons que les organismes de logement social soient tenus de fournir un logement conforme aux normes en vigueur à toute famille qui en fait la demande. Les aides existantes (allocation logement, aide personnalisée au logement) doivent permettre le maintien dans les lieux aux familles sans ressources.

Il ne devrait plus être possible d'expulser une famille pour quelque raison que ce soit sans lui proposer un autre logement, pas plus que de couper l'eau ou l'électricité lorsque les dettes s'accumulent.

SAVOIR ET PARTAGE DU SAVOIR

L'ignorance est une des raisons profondes du maintien de la grande pauvreté. Pourtant les sous-prolétaires ont le désir d'apprendre et le peuvent, l'expérience le montre, quand ils sont placés dans des conditions où leur propre expérience est reconnue et valorisée.

Or l'institution scolaire - qu'elle soit privée ou publique - apparaît tant aux enfants et aux jeunes qu'à leur famille comme un organisme étranger, qu'ils ne savent pas appréhender, dont ils ne comprennent pas le langage, et dont ils ressentent le comportement comme méprisant à leur égard.

Telle n'est pas, bien entendu, l'intention des enseignants, mais ils se trouvent aussi ignorants du milieu de l'enfant que l'enfant, le jeune et la famille le sont du monde scolaire. De là naît une incompréhension profonde qui aboutit à ce qu'un grand nombre d'enfants sous-prolétaires sortent illettrés de l'école.

Des réformes sont en cours, dont on peut attendre beaucoup si elles prennent en compte la situation des enfants et des jeunes sous-prolétaires.

Pour notre part, nous voudrions proposer que les enseignants sortent des murs de l'école et instaurent « l'école dans la rue ». Il ne s'agit pas ici de créer une école pour les pauvres, mais une école où la pédagogie se fonde sur la manière d'être de l'enfant, s'appuie sur l'expérience du milieu, se bâtit en collaboration avec les familles. Des maîtres volontaires, rattachés à des groupes scolaires de quartier devraient recevoir une formation dans ce sens et avoir l'autonomie de création indispensable pour mener à bien de semblables projets éducatifs sans se couper de l'ensemble de l'institution scolaire.

De toute manière l'école doit avoir pour objectif de préparer les enfants les plus défavorisés à la vie du monde de demain. Il conviendrait d'introduire dans le programme de l'enseignement primaire le maniement de l'outil dès l'âge de 8 ans ; d'introduire dans l'ensemble des programmes, en commençant par les zones prioritaires de l'Education Nationale et l'enseignement spécial, une initiation aux techniques nouvelles, à l'informatique en particulier, afin que ces enfants-là ne manquent pas, comme leurs parents, le virage de la nouvelle phase de l'évolution technologique et industrielle, mais soient préparés à y entrer de plain-pied et de plein droit.

Dans la formation professionnelle des jeunes les plus démunis, il conviendrait de privilégier l'apprentissage en contact direct avec le monde du travail.

Les adultes, auxquels a été imposée l'ignorance, et pour un certain nombre l'illettrisme, devraient pouvoir acquérir, en plus de la formation professionnelle et pendant les heures de travail, les connaissances générales nécessaires à la vie quotidienne moderne et à la participation sociale et politique.

En guise de démarrage, la nation devrait être mobilisée dans une vaste campagne de lutte contre l'illettrisme.

LA PRISE DE PAROLE

Pour obtenir ses droits fondamentaux, le monde ouvrier a d'abord revendiqué le droit à la parole, au niveau individuel et collectif. Les plus démunis d'entre eux sont encore de fait privés de l'exercice de leurs droits, et de celui de la parole. Ce silence forcé de la population la plus déshéritée est une des causes de la permanence et de la reproduction de la grande pauvreté.

- CITOYENNETÉ.

La parole d'un citoyen suppose que soit reconnue sa citoyenneté. Celle-ci se trouve souvent limitée pour les sous-prolétaires par de nombreux obstacles dus à leur errance d'un lieu à l'autre, aux séquelles de difficultés passées, à leur dépendance vis-à-vis de l'administration ou du service social.

Tout citoyen doit pouvoir se rattacher à une communauté locale où sa condition, ses idées, sa voix soient immédiatement pris en considération. Les foyers les plus démunis, constamment poursuivis, transplantés d'office, les itinérants, doivent trouver accueil immédiat, et acquérir le statut complet d'habitant de la commune où ils finissent par rester plus longtemps, quelle

que soit leur forme d'habitat : ce droit doit devenir effectif le jour même où l'intéressé se présente aux autorités locales compétentes, tant pour une demande de logement ou d'aide sociale que pour les autres droits de l'habitant de la commune.

La réputation d'un citoyen accusé d'un délit ou condamné devrait être protégée. Il ne devrait plus être possible de refuser un emploi ou une responsabilité publique à qui a fait l'objet d'une condamnation, sauf exceptions précisées dans la réglementation. La vie privée d'un accusé et de sa famille ne devrait pas être étalée publiquement, la pratique de la justice devrait évoluer dans ce sens.

En tout état de cause, il serait souhaitable que les médias ne soient plus autorisés à citer le nom de l'auteur, même majeur, d'un délit, sans son autorisation. La contrainte par corps doit être abolie. Les recours des usagers contre les décisions administratives devraient être facilités, par une information généralisée et simplifiée sur les possibilités qui existent, par des modalités qui les rendent vraiment accessibles à tous. Convierait-il d'envisager la mise en place d'un médiateur, au niveau régional ou départemental, chargé de protéger les droits des plus faibles et des minorités.

L'action sociale devrait se fonder sur les aspirations des plus défavorisés et la résistance qu'ils opposent à leur situation. Il convierait dans ce sens de développer le recrutement et la formation de travailleurs sociaux issus de ces milieux.⁴

- EXPRESSION COLLECTIVE.

L'expression collective n'est pas encore dans les faits ouverte à tous. Il faudrait pour cela un véritable souci de donner la parole à tous ceux qui ont quelque chose à dire, et non pas seulement à ceux qui sont formés à la concertation : ce qui serait redonner son sens véritable à la concertation.

Il faudrait que tous puissent être partenaires à égalité. Si, par exemple, l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) doit être reconnue comme représentant toutes les familles de France, la tutelle aux prestations familiales ne devrait plus être confiée aux Unions Départementales (UDAF). Les familles en difficultés en effet vivant dans des cités où les UDAF collaborent à la mise sous tutelle d'un nombre élevé de foyers, souvent victimes et toujours témoins de cette réduction en état de dépendance, ne peuvent en aucun cas reconnaître dans l'UNAF leur représentant sur la place publique.

En même temps que les canaux existants s'ouvriront, les citoyens qui n'ont pas la parole devraient pouvoir devenir des partenaires privilégiés.

Des associations nouvelles devraient pouvoir se créer, porte-parole des aspirations des plus défavorisés, constituées de personnes en situation de grande pauvreté ainsi que d'autres citoyens qui y adhèreraient par une démarche individuelle. Des contrats de solidarité pourraient être établis entre ces associations, les collectivités locales et l'État, pour un plan de développement social des plus défavorisés. Ces associations devraient se regrouper dans une Conférence nationale des minorités. Celle-ci resterait en relation avec les responsables politiques et administratifs du pays : une rencontre annuelle serait organisée avec le Chef de

⁴ Une telle tentative a été faite par l'Unité Expérimentale de Formation à l'École de Formation d'animateurs sociaux de Lille, à l'initiative du Docteur Marty et du Mouvement ATD Quart Monde.

l'Etat. Des groupes de travail resteraient en lien permanent avec les instances régionales et nationales de planification.

Enfin, des représentants de ces minorités devraient être nommés dans un certain nombre d'instances : Conseil économique et social, Comités économiques et sociaux régionaux, Commission nationale de planification...

POUR CONCLURE :

UNE VOLONTÉ POLITIQUE DE DÉTRUIRE LA CONDITION D'EXTRÊME PAUVRETÉ.

En véritables citoyens, les plus défavorisés doivent pouvoir influencer sur les choix de la nation, et voir leurs préoccupations introduites dans les orientations de la politique de la France.

En toute chose les affaires publiques doivent s'inspirer, en priorité, des conditions de vie sous-prolétariennes, non pour créer des circuits particuliers destinés à ces populations, mais pour réintroduire les plus défavorisés parmi les autres citoyens. Si des mesures spécifiques peuvent être nécessaires, elles doivent s'insérer dans le cadre de politiques générales. Les difficultés que rencontrent les plus défavorisés doivent être le signe de transformations à entreprendre qui auront un sens pour tous les citoyens.

En particulier, le destin des plus démunis ne devrait pas être entre les mains du seul ministère de la solidarité : les droits non encore acquis sont de tous les domaines de la vie, et relèvent de tous les ministères. Une manière de manifester un changement à cet égard pourrait être que chaque ministère engage un projet précis de lutte contre la pauvreté.

Tout ne sera pas changé en un jour ni en dix ans, il faudra une ou deux générations.

Les conséquences de la misère sont trop durables, les changements à promouvoir trop profonds. Ce que les plus défavorisés attendent c'est que soient posés les premiers actes qui montrent la volonté politique du Chef de l'État de s'engager à abolir la condition sous-prolétarienne.

Parmi ces actes parfaitement possibles malgré la crise, et indispensables à cause de la crise, nous n'en avons formulé que quelques-uns. S'ils étaient posés, non seulement les plus défavorisés, mais tous les Français y gagneraient.

Qu'ils y gagnent tous. encore faut-il qu'ils puissent le savoir. Peut-être le signe le plus parlant qu'un temps nouveau est arrivé, consiste en cette remise de comptes que stipulait, déjà, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en 1789. Un gouvernement qui ne soit pas sur la défensive, un gouvernement pouvant remettre, en toute confiance, ses comptes à la nation. Cela non pas parce que tout va bien ou que tout est fait pour le mieux, mais parce que ce gouvernement a pris une position morale et sociale irréfutable : celle de prendre des mesures à la fois inédites et raisonnables pour élargir la démocratie aux plus pauvres.

Évaluer publiquement le profit que tirent les travailleurs les plus défavorisés et leurs familles de toutes les politiques françaises, présenter les comptes dans les enceintes où ces travailleurs sont représentés, ne sera pas un rattrapage du passé, mais un pas nouveau vers l'avenir.

La misère est l'œuvre des hommes. Seuls les hommes pourront la détruire.

Joseph Wresinski.